

Procès-verbal de la 3^{ème} réunion du groupe de travail décentralisé

GT1 du CRDG « Orp-Jauche/Hélécine/Hannut/Lincent »



Mardi 13 septembre à Orp-Jauche

Présents :

Henri Bauwin et Adrien Ovar (Orp-Jauche) ; Francois Smet (Lincent) ; Thérèse Torrekens (Hannut) ; Frédéric Ninane (Hélécine) ; Jean-Luc Biermez (SPW-DCENN) ; Stéphane Hubert (SPW-DNF) ; Jean-Luc Mottin (Fédération Pêcheurs Dyle-Gette asbl) ; Gilbert Michel (Fédération sportives des Pêcheurs de Belgique) ; Géraldine Blavier (FRW-Hesbaye liégeoise, pour le PCDR de Lincent), Marie Burette (FRW-Brabant Hesbaye, pour le PCDR de Hélécine) ; Fedji Doguet et Hugues Kesels (La Petite Jauce) ; Isabelle Delgoffe, Jean-Marie Tricot, Cathy Delcorps (CRDG)

Excusés :

Hélène Guion (Orp-Jauche) ; Mélanie Coulmont (Hannut) ; Pascal Collin (Hélécine) ; Bruno Khuat Duy et Alexandre Dizier (Province Liège) ; Thierry Huchant (CEL Lincent) ; Marc Bastin, Benjamin Rulmont, Marielle Brasseur et Jocelyne de Kerckhove (Province BW) ; Patrick Leroy (SPW-DDR) ; Cécile Colon (SPW-DNF) ; Anne-Lise Laval (AIDE) ; Julien Taymans (Natagora BW) ; Damien Sevrin (GAL Culturalité) ; Pauline de Wouters (FRW-Brabant Hesbaye, pour le PCDN de Hannut); Anne Doguet (FRW-Hesbaye liégeoise, pour le PCDR de Hannut); Mostafa Khalidi (Nitrawal) ; Vincent Godeaux (SPW - Comité de Remembrement d'Orp) ; Jérémie Guyon (CRDG)

Rappel de l'ordre du jour :

établi en fonction du suivi des GT1 précédents et des particularités du groupe

- 1. *PCDN et PCDR* : renforcement des synergies possibles entre le CRDG et la FRW dans les communes concernées (+ GAL Culturalité)
- 2. *déchets le long des cours d'eau* : stratégie d'intervention dans les communes du GT (opérations rivières propres, intervention vis-à-vis des dépôts de déchets verts et nettoyage des gros dépôts de déchets)
- 3. *inondations et coulées de boue en été 2016* : suivi et perspectives dans le territoire du GT
- 4. *évolution dans la lutte contre les infractions environnementales* : récolte de suggestions en vue de l'organisation d'une journée d'info/échange entre les partenaires du CRDG en 2017
- 5. *concertation pour l'OJ du prochain GT en 2017* : voir le PA 2017-2019 du CRDG

Lunch

Visites prévues sur le terrain de 13h30 à 16h. **Malheureusement, les visites ont été reportées, faute de participants en nombre suffisant et par respect pour les guides :**

- à *Orp-Jauche* (guide prévu: Hugues Ghenne)
 - BO installé à Jauche en 2016
 - Digue de retenue installée à Orp-le-Grand en 2015
- à *Orp-Jauche* (guide prévu : Jean-Luc Biermez)
 - Piège à branches installé sur la Petite Gette à Maret en 2015
- à *Lincent* (guide prévu : François Smet)
 - Conduite des eaux installée à Lincent en 2016
 - Digue de retenue installée à Lincent en 2013

Une nouvelle date pour ces visites sera fixée ultérieurement, avec comme perspective d'étendre les invitations à d'autres membres du CRDG

0) Tour de table

1) Renforcement des synergies entre la FRW, le GAL Culturalité et le CRDG :

Information :

- rappel de la différence entre un PCDR et un PCDN (l'accompagnement par FRW et les subsides octroyés pour les projets = plus importants pour les PCDR)
- les PCDR sont échelonnés en plusieurs lots :
 - o Lot 0 : phase d'étude et démarrage des 1ers projets
 - o Lot 1 : 1 à 3 ans
 - o Lot 2 : 3 à 6 ans
 - o Lot 3 : 7 à 10 ans
- *pour Hannut :*
 - o fiches projets PCDR, dont certaines en lien avec le CRDG :
 - coulées de boue (lot 0)
 - relance du PCDN (lot 0)
 - sentier nature le long de la Méhaigne (lot 0)
 - sentier de loisir le long du Henrifontaine (lot 1)
 - aménagement du site des 7 Fontaines (lot 2)
 - aménagement d'espace de convivialité le long d'éléments patrimoniaux ou de mobilité douce (lot 2)
 - hydroélectricité au Moulin Dardenne (lot 3)
 - o la fiche-action « Balsamines de l'Himalaya » introduite par le CRDG a été classée en lot 1
- *pour Hélécinne :*
 - o PCDR en passe d'être opérationnel
 - o lot 0 : réunir la CLDR et la CCATM
 - o lot 1 :
 - mise en place d'une commission agricole communale
 - aménagements pour les coulées de boue
 - aménagement du tronçon de mobilité douce entre le Brouc et le cœur de l'entité (le long de la Petite Gette)
 - o lot 2 : création d'un groupe nature soutenu pas la commune, précurseur éventuel d'un futur PCDN
- *pour Lincinet :*
 - o pas encore de fiche projets = début du PCDR
 - o priorité accordée à l'assainissement de Lincinet (accès aux subsides)
 - o important volet consacré aux coulées de boue
 - o réserve naturelle des Tournants (procédure d'agrément et convention de gestion avec un agriculteur)
 - o initiation d'un PCDN vial le CEL ?
 - o comité agricole communal en place depuis 2012
- *pour les 7 communes du BW concernées par le GAL « Culturalité en Hesbaye brabançonne » :*
 - o projets d'aide à la protection/gestion de zones humides sur le territoire du GAL, en collaboration avec les communes :
 - à Orp-Jauche :
 - la réserve naturelle du Paradis
 - le bassin d'orage (BO) de Marilles
 - o animations sur le thème de l'eau pour les écoles primaires

* Annexes – liens divers :

* documents de l'ODR à Hannut : (Opération de développement rural/A21 Local) :

<http://www.crdg.eu/component/jdownloads/download/150-12-septembre-2016-a-orp-jauche/794-odr-hannut>

Je vous invite également à visiter le blog <http://hannut-odr.eklablog.com/> où sont publiés tous les comptes rendus et à terme le PCDR.

* pages « Nature » du GAL Culturalité : les objectifs, le projet « Protection des zones humides », la « Valorisation biologique du Domaine du Stampia à Jodoigne », ainsi que le service d'« Accompagnement de dynamiques locales de gestion et de protection de la nature » : <http://www.culturalite.be/Biodiversité>

Echanges/Suivi :

- OK pour une présentation du CRDG à la CLDR de Lincent
- 2 possibilités pour présenter le CRDG à une CLDR ou un PCDN:
 - o soit une présentation par un membre de l'équipe du CRDG (cfr à la CLDR/CCATM de Incourt en 2015)
 - o soit une présentation par un membre de l'équipe de la FRW ou un membre de CLDR/PCDN, mais suivant une présentation type fournie par le CRDG
- attention : si on souhaite renforcer le potentiel de biodiversité des bassins d'orage (ex : BO de Marilles), il faut savoir qu'ils n'ont pas été prévus pour cela au départ. A Marilles, au final et par manque d'entretien, le BO ne remplit plus sa fonction initiale. Maintenir son potentiel de rétention lors des crues.
- c'est donc dès la conception des BO qu'il faut penser au volet biodiversité, tout en prévoyant un plan d'entretien qui permette de conserver leur potentiel de stockage des eaux.

2) Déchets le long des cours d'eau :

Information :

- *pour Hannut :*
 - o opération « Hannut Ville propre » organisée chaque année (dorénavant dans le cadre de Be Wapp), mais pas toujours en bordure de cours d'eau
 - o un nettoyage en avril le long de la Méhaigne (un dépôt de déchets pas compliqué à enlever car accès non dangereux)
 - o distribution de toutes-boîtes de sensibilisation pour les points noirs « saisonniers » (déchets verts et herbicides)
 - o pour les dépôts de gros déchets, l'agent constatateur constate et prend aussi contact avec le riverain
- *pour Orp-Jauche :*
 - o priorité mise sur la communication
 - o une opération avait été menée dès 2010 avec la collaboration du CRDG, destinée à sensibiliser les riverains vis-à-vis des dépôts le long des cours d'eau : la commune avait aussi nettoyé 3 gros dépôts
 - o participation à Be Wapp
 - o toutes-boîtes aussi pour les dépôts de déchets, mais pas de suivi prévu
- *pour Hélocine :*
 - o une opération « rivière propre » aura lieu le 8/10/16 (hors cadre Be Wapp), avec placement d'un barrage flottant prêté par le CRDG
 - o des habitants sont retenus comme « agents verts » (citoyens-relais) dans le cadre d'opérations « villages propres » dans l'entité

- pour les PN saisonniers « déchets verts » : envoi de courriers personnalisés puis délai avant vérification (nb : pour les herbicides, on s'en tient à une sensibilisation générale car la commune n'applique pas encore la législation zéro phyto)
- l'agent constatateur diffuse régulièrement les fiches « infractions » du CRDG, qui sont bien faites, mais il n'a pas eu beaucoup de temps disponible en 2016
- il subsiste un gros dépôt de déchets au dépôt communal
- la commune met en place un système de conteneur ambulant pour les déchets verts : c'est un agriculteur qui serait chargé de l'évacuer
- *pour Lincet* :
 - une opération est prévue en 2017 (un barrage flottant du CRDG avait déjà été placé en 2015, mais souci rencontré à Pellaines pour l'évacuation des déchets) : le CEL y participera
 - l'association « Les mains blanches » est active et nettoie une fois par mois (sauf entre novembre et mars)
 - pour mobiliser les « troupes », l'outil facebook est très pratique : l'info arrive chez le riverain en direct
 - 1 gros dépôt de déchets divers a été évacué en 2015

Annexes – liens divers :

Accès à l'inventaire du CRDG :

<http://www.fulcrumapp.com/> ("Sign In") avec les identifiant et mot de passe suivants
Email : web@crdg.be **Password** : crdg78910

Accès aux cartes du CRDG déchets verts et végétaux stricts :

<http://www.arcg.is/2c1fhwF>

Fiches incivilités du CRDG:

<http://www.crdg.eu/publications2/documents-du-crdg/fiches-incivilites/category/33-fiches-incivilites>

Echanges/Suivi :

- la Ville de Hannut souhaite recevoir quelques propositions de lieux de nettoyage pour d'éventuels chantiers
- Mélanie Coulmont, agent constatateur à Hannut propose qu'une action commune soit menée sur les 4 communes du GT : l'inventaire du CRDG pourrait servir de base pour choisir les lieux de nettoyage
- remarque essentielle : après un toute-boîte ou autre contact personnalisé avec un riverain, il est primordial de procéder à un contrôle !
- Orp-Jauche peut prévoir d'insérer dans le BC la fiche CRDG « les dégradations sauvages des berges sont néfastes pour nos rivières » avant fin 2016 et la fiche « L'emploi d'herbicides est néfaste pour nos rivières et dégrade les berges » au printemps 2017
- suggestions d'Hélène Guion, Commune d'Orp-Jauche: reproduire l'expérience menée en avril 2012, càd organiser un ou plusieurs stages d'été rémunéré(s) avec CAP J pour le ramassage des déchets par les jeunes de l'entité
- les 4 communes sont OK sur le principe d'organiser une action « rivière propre » dans le cadre de la prochaine campagne BeWapp, laquelle sera d'ailleurs couplée avec les Journées wallonnes de l'Eau (dates 24, 25 et 26 mars 2017)
- le CRDG organisera avant fin de l'année une réunion de travail destinée spécifiquement au nettoyage des dépôts de gros déchets

- la FRW peut relayer toute action de nettoyage de cours d'eau auprès des membres des PCDN et PCDR (lui communiquer les infos à temps, svp !)
- des usagers du PAC d'Orp-Jauche vont se débarrasser de leurs déchets verts lorsque le PAC est encombré : une solution est à trouver en collaboration avec l'IBW. Le système mis en place à Hélécine (voir plus haut) peut servir d'exemple (ou pourquoi pas ouvrir le dépôt communal à cet effet le samedi matin ?).

3) Inondations et coulées de boues en été 2016 :

Information :

- *pour Hannut :*
 - o en 2015, 7 sites concernés par des coulées de boue : des fascines ont été placées depuis dans les 7 sites
 - o en 2016, 4 nouveaux sites concernés sur 3 villages : marché attribué pour le placement de fascines
 - o à titre préventif, des mesures urbanistiques plus strictes sont aussi dorénavant imposées dans les sites à risque
 - *pour Orp-Jauche :*
 - o le 23 juillet : débordement de cours d'eau dans les villages de Folx-les-Caves, Jauche et Orp-le-Petit. Le plan d'urgence communal a été déclenché. De nombreuses maisons ont été inondées (principalement aux rues Mélard et Grenier). Une demande de reconnaissance de calamité naturelle a été introduite par la commune auprès de la Région wallonne
 - o quelques coulées de boues localement en fin juin 2016
 - o les cours d'eau qui ont débordé le 23 juillet 2016 sont des cours d'eau provinciaux. La commune n'a pas attendu ces événements pour travailler en partenariat avec la Province du BW pour la mise en place de zones d'immersion temporaire (ZIT) : une 1ère est à l'étude sur la Petite Gette entre Jauche et Folx-les-Caves (à proximité du RAVeL) ; une 2^{ème} le long du Ry des Corées en amont de Jauche
 - o suite aux intempéries de 2016, la PBW est intervenue « en urgence » à Jauche sur la Petite Gette : réparation d'un mur de voirie et réparation au niveau du moulin de Jauche. D'autres travaux moins urgents sont prévus début 2017. Quant au SPW, il est intervenu sur les berges à l'entrée d'Orp-le-Petit
 - o la Région wallonne réalise actuellement une étude hydraulique (débits de crue) en préambule à la recherche d'un site de retenue des eaux dans la vallée du Wansin/Absoule. Ce projet concerne aussi la Commune de Hannut
 - o pour les problèmes locaux de ruissellement : des solutions ont été étudiées au cas par cas et mises en œuvre au départ d'un inventaire des sites à problème et d'un plan d'aménagements réalisé en 2012* (?) à l'échelle de toute l'entité en collaboration avec la Cellule GISER du SPW. Les aménagements réalisés ont bien fonctionné durant les intempéries de 2016
- (*)<http://www.orp-jauche.be/ma-commune/publications-et-documents/linfo-dorp-jauche/A3%20anti%20inondations.pdf/view?searchterm=anti-inondations>**
- *pour Hélécine :* il a été demandé aux agriculteurs de ne plus placer de gros ballots en fond de champ, vu leur efficacité toute relative. Les fascines posées sont plus efficaces mais plus compliquées sur le plan technique (yc leur entretien)
 - *pour Lincint :*
 - o une butte-barrage a été installée en 2016 grâce à « Greensky » lors des travaux d'installation d'éoliennes à Pellaines, car il y avait des terres disponibles pour le faire (il s'agit du 4^{ème} aménagement de ce genre sur l'entité)
 - o un BO construit à Lincint il y a quelques années n'était pas efficace à cause de sa mauvaise localisation et de sa trop grande proximité de parcelles cultivées.

L'agriculteur a été sensibilisé, des digues ont été créées sur ses cultures et il a changé l'entrée de ses parcelles (même opportunité de terres disponibles)

* Annexes – liens divers :

* Accès à la carte CRDG « Inondation - ruissellement en Dyle-Gette : aménagements réalisés ou en projets » <http://arcg.is/2cm4I8r>

* Accès à la carte CRDG « Aléas inondations et risques de ruissellement pour le GT1 »
<http://www.crdg.eu/component/jdownloads/download/150-12-septembre-2016-a-orp-jauche/793-gt-1-aleas-masse-d-eau>

* Accès à la carte du SPW « Aléas inondations et risques de ruissellement » :
<http://geoapps.wallonie.be/inondations>

Echanges/Suivi :

- des arbres sont déstabilisés le long de la Petite Gette à Pellaines
- les fascines sont à privilégier par rapport aux gros ballots : mais si la pose de ballots est préconisée, alors laisser un espace entre les ballots pour laisser s'écouler l'eau.
- à Orp-Jauche, le curage raisonné et bien profilé réalisé ces dernières années par la PBW et le SPW a porté ses fruits en 2016 en limitant les débordements
- le curage, ce n'est cependant pas la panacée : son effet peut même devenir problématique, car cette intervention crée les conditions d'un déséquilibre dans la dynamique du cours d'eau (celui-ci compense alors ce manque de sédiments en accroissant son pouvoir érosif vers les berges ou verticalement)
- *PS : avant curage, enlever les gros dépôts de déchets qui sont présents dans le lit ; sinon ils seront mélangés aux produits de curure déposés sur la berge ou ils seront piégés dans les vases*
- les aménagements sous pertuis réalisés par l'IBW à l'entrée de Orp-le-Grand dans le cadre du programme d'assainissement (confluence Petite Gette / Henrifontaine) semblent avoir un impact sur les risques de débordement du cours d'eau dans la traversée de l'agglomération. Il était prévu d'évaluer les éventuelles interférences générées dans l'écoulement de l'eau suite à ces aménagements, mais cette évaluation n'a pas encore été faite. Un tubage du pertuis par l'IBW pourrait notamment s'avérer nécessaire
- d'autres remarques sont faites, en lien avec les travaux réalisés pour l'assainissement d'Orp-le-Grand : la station de relevage à l'entrée d'Orp-le-Petit nécessite des visites de contrôle journalières pour l'entretien des pompes, la station d'épuration reçoit beaucoup trop d'eaux claires....
- le projet « Mille-feuilles » du GAL Culturalité pourrait peut-être favoriser l'implantation de fascines vivantes dans les sites à risques

4) **évolution dans la lutte contre les infractions environnementales :**

Information :

- le CRDG souhaite organiser en 2017 une nouvelle rencontre sur le sujet à destination des partenaires du CRDG (étendue aux partenaires du CR Senne). Une 1^{ère} rencontre avait eu lieu à Genval en 2010, soit 2 ans après l'entrée en vigueur du nouveau Décret Incivilités. Les membres du GT ont-ils des suggestions ou idées à communiquer en vue de l'organisation de cette journée ?

Annexes – liens divers :

Accès au programme de la table ronde du 23/11/2010 sur la délinquance environnementale

<http://www.crdg.eu/actions-2/atteintes-aux-cours-d-eau/generalites/table-ronde>

Echanges/Suivi :

- les applications du Décret se sont étoffées d'années en années depuis 2008 (exemple : les nouvelles règles en matière de pesticides) : l'ajout de ces nouvelles législations environnementales dans le Décret rend celui-ci de plus en plus complexe
- la résolution des points noirs le long des cours d'eau n'entrent pas dans les priorités des communes : les autres missions occupent les agents constatateurs à temps plein
- ce type d'incivilités est complexe à gérer : accès à la propriété, solutions pratiques (ex : rejets d'eaux usées), suivi des dossiers....
- la rencontre des communes organisées par le CRDG fin 2015 sur le thème du raccordement à l'égout s'est avérée très instructive : organiser une journée sur la thématique des pulvérisations, svp
- très utile de pouvoir se coordonner à l'échelle supra-communale pour ces matières
- il peut parfois être utile que les autorités régionales fixent un certain nombre de règles (cadre législatif) que les communes peuvent adapter dans leurs propres règlements
- pas toujours facile de s'y retrouver : qui fait quoi ? qui sanctionne quoi ? Par exemple, le SPW-DNF est régulièrement contacté pour constater des remblais en zone humide et sur berges de cours d'eau (nb : le remblai est un délit d'urbanisme). En outre, une mission leur a été octroyée pour le contrôle de l'accès du bétail aux cours d'eau. Autre exemple : le DNF serait habilité à verbaliser les pulvérisations au sens large
- quid du suivi des PV ? quid du système de recours ? quid de la remise en état des lieux après infractions (nb : le fonctionnaire délégué de l'urbanisme peut imposer cette remise en état lors d'un remblai) ? Inviter les agents sanctionneurs (provinciaux et régionaux), ainsi que les représentants du parquet
- à Hannut, Mélanie Coulmont est nouvelle agent constatateur depuis 1 an
- à Lincent, le Règlement général de police de Hesbaye Ouest est en cours de rafraîchissement (texte en cours d'élaboration) : le temps manque pour aller faire des constats sur le terrain (c'est plutôt une médiatrice de quartier qui s'en occupe)
- la Province du BW a proposé aux communes du BW un Règlement communal intégré (libre à chaque commune de le suivre ou pas)

5) OJ prochaine réunion du GT :

Information :

- il est proposé d'organiser la ½ journée de visite de terrain à la meilleure convenance des guides (voir introduction)
- pour la prochaine réunion du GT :
 - o aborder des thèmes nouveaux : biodiversité et cours d'eau, zones humides...
 - o être en phase avec le nouveau PA 2017-2019
 - o travailler sur des dossiers concrets spécifiques au territoire du GT

6) Suivi du GT1 : dossiers qui requièrent un suivi par les uns et les autres

PS : le tableau de suivi commun aux deux premières réunions du GT1 est quasi bouclé (càd que tous les engagements prévus ont été réalisés = sont passés « au vert »)

Voici dès lors le nouveau suivi à effectuer pour ce GT, à partir de la 3^{ème} réunion du GT. Ce suivi est dorénavant rédigé sous forme de liste, pour des raisons de facilité.

Merci de vos implications respectives dans le suivi des dossiers ci-après :

- **Hannut** : Evaluation et bilan de l'évolution de la qualité de la zone suite à la création de la mare dans la ZEC sur le Henry-Fontaine (collaboration **CRDG** et **SPW-DCENN**)
- **Hannut**, la Ville souhaite recevoir quelques propositions du **CRDG** de lieux de nettoyage pour d'éventuels chantiers en rivière
- **Hannut**, Mélanie Coulmont (AC) propose qu'une action commune soit menée sur les 4 communes du GT : sur base de l'inventaire du **CRDG**
- **Lincet** : présentation du **CRDG** à la CLDR (rencontre fixée en décembre avec la **FRW**)
- **Orp-Jauche** : renforcement du potentiel de biodiversité du BO de Marilles (collaboration avec le **GAL**) et maintenir de son potentiel de rétention lors des crues
- **Orp-Jauche**, prévoir d'insérer dans le BC la fiche **CRDG** « les dégradations de berges » avant fin 2016 et la fiche « herbicides » au printemps 2017
- **Orp-Jauche** : reproduire l'expérience menée 2012, stages d'été rémunéré(s) pour le ramassage des déchets par les jeunes de l'entité
- **Orp-Jauche** : PAC fort encombré, d'où trouver une solution en collaboration avec l'**IBW** pour les déchets verts.
- **Orp-Jauche** : aménagements sous pertuis réalisés par l'**IBW** à l'entrée de Orp-le-Grand, évaluer les éventuelles interférences générées dans l'écoulement de l'eau suite à ces aménagements (collaboration **SPW-DCENN**)
- **4 communes du GT1**, organiser une action « rivière propre » dans le cadre de la prochaine campagne **BeWapp**, couplée avec les **JWE** (dates 24, 25 et 26 mars 2017)
- **CRDG** organisera réunion de travail en décembre destinée spécifiquement au nettoyage des dépôts de gros déchets
- **FRW** : relayer toute action de nettoyage de cours d'eau auprès des membres des **PCDN** et **PCDR** (lui communiquer les infos à temps, svp !)
- **GAL Culturalité**, voir si le projet « Mille-feuilles » pourrait favoriser l'implantation de fascines vivantes dans les sites à risques
- **AIDE**, divers dossiers en cours (cf. tableau de suivi des 1ers GT1)